

MÉRIGNAC

Orage sur l'aéroport

CONSEIL MUNICIPAL Les Verts calent sur le rejet des eaux pluviales

OLIVIER DELHOUMEAU
o.delhoumeau@sudouest.com

On a vécu jeudi soir en Conseil municipal le premier accrochage public du mandat entre les élus Verts et le reste de la majorité municipale.

En effet, Gérard Chausset et les siens se sont distingués en votant contre l'avis favorable émis dans le cadre d'une enquête publique concernant l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. Prescrite par arrêté préfectoral du 28 août 2009, cette enquête vise à renouveler l'autorisation de rejet des eaux pluviales de l'aéroport dans les eaux superficielles du bassin-versant de la Devèze sud (notre édition du 25 septembre). En l'occurrence, la municipalité était appelée à livrer un simple avis consultatif. Les Verts ont profité du sujet pour faire valoir leur différence.

Validité de 5 ans

Habile, Gérard Chausset, adjoint délégué à l'environnement et aux transports, n'est pas allé au front le premier, laissant ce soin au duo féminin Anne Couplan et Isabelle Haye. « Le débat n'est pas fini dans ce dossier. Je voudrais signaler à titre liminaire un problème de légalité », a lâché Anne Couplan, avocate de profession. « A priori, la première demande d'autorisation, datant de janvier 1997, avait une durée de cinq ans. Question : pourquoi la demande de renouvellement n'intervient que maintenant ? » La manœuvre est d'autant plus étrange, selon elle, que les autres bassins versants de l'aéroport (1, 2, 4 et 4 bis) ont été traités en 2004. « Pour quelle raison n'y a-t-il pas eu de régularisation du



La capacité des bassins de stockage sera augmentée. PHOTO O.D.

bassin-versant 3 (240 hectares) à cette période ? » Anne Couplan ne tarde pas à faire le lien avec les traces de pollution détectées dans les eaux de la Devèze. Lesquelles figurent d'ailleurs dans le dossier accompagnant l'enquête publique.

En l'occurrence, la qualité des eaux à la sortie de la zone aéroportuaire est jugée moyenne sur les paramètres « demande biochimique en oxygène » (DBO), « demande chimique en oxygène » (DCO). Une pollution aux métaux lourds (cuivre et zinc) est aussi avérée. Elle s'étonne encore de l'utilisation de produits phytosanitaires sur le site. Seul le traitement des hydrocarbures via des séparateurs ne fait pas débat.

« Franchise » et « cohérence »

De son côté, le socialiste Michel Ranson, conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique, préfère retenir « la franchise » de l'exploitant, qui « fait allusion à certains produits utilisés,

notamment les pesticides. » Et sa volonté de lancer un diagnostic sur les sources de pollution. Michel Ranson conclut en mettant en exergue la relation entre l'enquête publique et les aménagements envisagés sur le bassin-versant 3 : construction du 45^e parallèle (ensemble de bureaux et d'hôtels), extension des parkings P2 et P4, création d'une aérogare low cost.

Seulement voilà, ces projets d'investissement ne sont guère rassurants pour les Verts, opposés au développement du trafic aérien. « Il n'existe aucune exigence de qualité par rapport à la Devèze. Or ce ruisseau se déverse dans la Jalle du sable, utilisée par l'activité maraîchère », souligne Anne Couplan. Et son groupe de demander au maire que la municipalité de Mérignac, membre du conseil de surveillance de la société de l'aéroport, se saisisse de cette question auprès des autres actionnaires. Au nom « d'une politique environnementale cohérente. »

ÉCHOS MÉRIGNACAIS

Melting Drop, première

L'équipe féminine de Drop de Béton débutera sa saison à domicile face aux filles du BEC, demain, à 15 heures, sur le terrain annexe du stade Robert-Brettes de Mérignac. L'entrée est gratuite et ouverte à tous.

Petit déj' au collège



Mardi et mercredi matin, les 114 élèves de 6^e, 3 classes de 28 et une de 30 (bilingues anglais et allemand), ont pu découvrir les bienfaits du petit-déjeuner, grâce à l'opération menée par le collège et Marie-Pierre Mainier, l'infirmière.

Un moment de partage apprécié des collégiens à qui il avait été demandé de ne pas déjeuner chez eux le matin. Un repas complet fait de laitages, boissons chaudes, jus de fruit, céréales, tartines et fruits frais a été servi. Cette action vise à sensibiliser les sixièmes sur l'équilibre alimentaire, l'hygiène de vie et les bienfaits du petit-déjeuner. PHOTO M.G.

Capcyron s'habille pour l'hiver

Le centre social « La Passerelle Capcyron » organise une Bourse aux vêtements automne-hiver du 5 au 9 octobre. Dépôt des vêtements le lundi 5, de 9 heures à 11 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Vente le mardi 6, de 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures et le mercredi 7, de 10 heures à 12 heures. Les articles doivent être en très bon état et très propres ; paiement en espèces uniquement. Remise des invendus et des enveloppes le vendredi 9, de 17 heures à 19 heures. Il sera prélevé 10 % du prix de la vente pour les frais d'organisation et les vêtements et produits non récupérés le vendredi, à 19 heures, seront considérés comme dons. Centre social « La Passerelle Capcyron », rue Jean-Giono, à Mérignac.

Fête et vide-greniers à la Cité des Pins

Dans le cadre de la Fête de la Cité des Pins le samedi 10 octobre, le centre d'animation Cap-Léo propose de venir chiner, dès 8 heures, sur les nombreux stands qui seront disposés depuis la place du Vercors (face à l'hôtel des impôts) jusqu'à l'avenue de Magudas (sortie rocade 9). À 10 h 30, un rallye découverte permettra de mieux connaître le quartier et de voir les sculptures réalisées par des habitants et qui ornent le quartier. Le parcours sera animé par le

groupe Zavrash (jazz manouche). À 12 heures, un apéritif sans alcool et musical sera offert au public, suivi d'un repas grillades moyennant une participation de 3 euros. À 14 heures, les animations débuteront : initiation au cirque, ring de boxe éducative, pratique du rugby avec Drop de Béton. Pour les jardiniers, un « troc boutique » leur permettra de préparer les plantations d'automne. Un concert de musiques tziganes et orientales aura lieu, vers 16 heures et les musiciens de Zavrash feront voyager le public. Pour les personnes qui souhaitent exposer au vide-greniers, il reste quelques places. Contact : 05 56 34 05 60 ou capleo33.presidente@orange.fr.

PHOTO M.G.

Beaux coquillages

Les collectionneurs sont venus de toute la France pour présenter leurs coquillages à l'exposition/bourse d'échanges organisée ce week-end par l'association de conchyliologie mérignacaise à la salle des fêtes de Capcyron. « Nous avons eu une année très dure économiquement, explique Danièle Joly, présidente de l'association, et de ce fait, peu de voyages et de coquillages nouveaux. La bourse manque un peu de visiteurs, mais il est vrai que le temps incite plutôt à aller à la plage. Heureusement, nous avons un bon échange entre exposants et c'est toujours enrichissant. »

PHOTO M.G.



La danse crée

Après « Derrière la toile » en 2008 né de la rencontre avec l'artiste peintre Noa Pryténéz, Mara Tufani et son Atelier chorégraphique proposent cette année une nouvelle version de l'œuvre à l'Entrepôt du Haillan le vendredi 13 octobre. Depuis mi-août, les jeunes danseurs et la chorégraphie travaillent intensément tous les week-ends. « Avec la nouvelle version de derrière la toile, nous avons changé l'histoire pour dépasser le stade des portraits qui finalisait la première création. Là, il s'agit plus d'une recherche de ce qui existe derrière l'image que renvoie le tableau », explique Mara Tufani. De plus, dans la version 2009, le peintre apparaît pour la première fois dans la chorégraphie. PHOTO D.L.



RÉACTIONS

À la fin, Gérard Chausset a enfoncé le clou en réclamant une démarche de développement durable à l'égard de l'aéroport. « Il faut inciter la direction à traiter les choses avec une autre acuité », a-t-il dit, replaçant notamment la problématique dans le contexte du centième anniversaire de l'aéronautique en 2010. Il a par ailleurs pointé l'inquiétude du Sijalag (le Syndicat intercommunal des Jalles de Lande à Garonne). « On souhaite le lancement d'une étude d'impact plus large. » Pour sa part, le maire Michel Sainte-Marie a rappelé que la décision sur l'autorisation de renouvellement ne relevait pas de la mairie mais de la préfecture. « Si la procédure ne s'est pas faite dans de bonnes conditions, chacun pourra saisir le préfet et l'interroger sur cette anomalie. » D'autre part, l'édile a assuré que la mairie portera « cette question délicate » devant l'instance du conseil de surveillance de l'aéroport. Avant de conclure : « Nous avons, nous, une charte du développement durable. Cette charte est notre loi. Par conséquent, c'est à l'aune de celle-ci que nos actes et nos paroles se déterminent. J'ai envie de dire : la charte, toute la charte, rien que la charte. » Un instant plus tard, le maire, visiblement agacé, s'est emporté, haussant le ton après une énième intervention de Bernard Gonzalez.

PORTES OUVERTES

THALASSO Arcachon

Dimanche
4 octobre
de 14 h à 18 h

De nombreuses réductions, des animations, des soins et produits à gagner, des soins à prix découverte.



thalazur
Thalassothérapie & Spa

Avenue du Parc - ARCACHON
Tel. 05 57 72 06 66 - www.thalazur.fr